

Compte-rendu de la réunion des Représentants de Proximité du 25 mai 2020 Covid-19

Présents :

Pour la direction :

Antenne Provence-Alpes :

Isabelle Staes directrice régionale, Marilyne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Jérôme Dalet responsable IMG, Anne De Geoffroy secrétaire de direction

Fabrique :

Laurence Grandrémy directrice déléguée du centre d'exploitation Sud, Marina da Silva directrice déléguée centre Nord, Olivier Roelens directeur du pôle Feuilletons, Véronique Bral directrice adjointe Post Production, Arnaud Ségur responsable RH, Muriel Bajard interlocutrice RH, Jean-Michel Seybald animateur Prévention & Sécurité du centre Nord, Docteur Moreau de Médicale Assistance, cabinet médical conseil externe.

Pour les représentants de Proximité : Sandrine Bort, Eliane Dos-Santos, Valérie Smadja, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero

Antenne Provence-Alpes

Elections municipales :

Surprise du jour : la reprise des journaux régionaux, antenne par antenne Provence-Alpes et Côte d'Azur chacun chez soi, se fera à partir du 2 juin. La décision aurait été confirmée ce lundi matin. Et direction du réseau et donc la directrice régionale ont du en convenir : nous devons « *adapter notre offre pour la couverture des élections municipales.* » Adaptation à la hausse, les élus s'en félicitent.

Le deuxième tour étant finalement fixé au 28 juin (sauf nouvelle dégradation de la situation sanitaire dans les deux semaines précédentes), Antibes et Marseille reprendront donc leur JT par antenne beaucoup plus tôt que la direction ne l'envisageait lors de la précédente réunion des RP, voici dix jours.

A cette date, seule la reprise des locales était confirmée pour le 15 juin (et ce sera le cas) alors que celle des JT ne semblait pas être une urgence. On aurait pu craindre que cette situation se prolonge tout l'été, comme cela a été forcément envisagé par

la direction (ce qui ne veut pas dire que ça ne sera pas le cas cet été... nous resterons vigilants).

Concrètement, cela signifie deux équipes supplémentaires / jour par BRI (Bureau Régional d'Informations), soit cinq équipes / jour (Bureaux d'Informations de Proximité compris).

De nombreux sujets continueront à être mutualisés, autrement dit diffusés par les deux antennes, mais cela permettra « *de couvrir les élections municipales spécifiquement par antenne* ».

Les élus ne l'ont pas répété mais pour autant, on constate qu'il n'y a toujours pas plus d'équipes pour Provence-Alpes qui a le plus grand bassin de population et où les villes où on votera pour le deuxième tour sont plus nombreuses et pas les moins importantes (Marseille, Aix, Arles, Avignon, Briançon, etc.). Et puisqu'il s'agit de couvrir les municipales, ce « bonus » semblerait normal.

Montage / mixage dans les mêmes conditions qu'actuellement. Et pour ceux qui accèdent au BRI, toujours le respect du port du masque, des gestes barrières, de la distanciation d'un mètre...

Des débats prévus ? La directrice régionale les envisage mais elle est en « *pleine réflexion collective* ». La réflexion s'accélère et selon nos dernières informations, 12 débats seront organisés dans nos studios avec les mesures sanitaires conformes au protocole FTV .

Pour la rédaction de Chanot, on compte 32 bureaux sur un open space de 180 m². De quoi accueillir « *30 personnes en sécurité* » nous a indiqué le chef de centre. Sous réserve, tout de même, de l'installation de plexiglas pour séparer les bureaux . Ils ont été commandés par l'entreprise pour toute la France. Compte tenu de l'importance de la demande, « *pas de livraison avant fin août* », selon Laurent Disdier.

Le retour à la normale est encore loin.

Sécurité des équipes de reportage

Comme vous le savez toutes et tous, depuis le début de la crise sanitaire des mesures de sécurité drastiques ont été mises en place par la direction. A Chanot pas plus d'une dizaine de personnes par jour, port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique un peu partout dans les locaux, pose de plexiglass en régie et au mixage, montage et mixage à distance. De tout cela on ne va pas s'en plaindre...mais plusieurs journalistes de terrain estiment qu'ils ne « *bénéficient* » pas de mesures de protection équivalentes et ils s'interrogent sur ce manque de cohérence .

Les équipes partent avec 2 masques chirurgicaux pour la journée, des masques qui protègent à condition que tout le monde en porte or sur le terrain régulièrement elles sont confrontées à des personnes qui n'en portent pas.

Comme vous le savez aussi en matière de santé et de sécurité au travail « la direction a une obligation de résultat ». Nous avons donc interpellé la direction sur des points très précis.

1 : La direction compte t-elle très rapidement distribuer aux équipes de reportage des masques FFP2 , seul masque permettant de protéger les autres mais aussi le salarié ? *Non*

2 : Au moment du calage des sujets, les rédacteurs en chef et leurs adjoints précisent-ils bien aux personnes qui vont être interviewées qu'elles doivent obligatoirement porter un masque ? « *Dans le contexte actuel on ne part pas en reportage sans savoir où on met les pieds et on ne fait pas de reportages dans les lieux où le protocole de sécurité n'est pas sûr* »

3 : Si une équipe contracte le coronavirus lors d'un tournage alors que les intervenants ne portaient pas de masques, qui est responsable ? « *lorsqu'une personne est infectée par le coronavirus on ne peut pas savoir exactement où elle l'a attrapé* » (*C'est ce qui s'appelle « ouvrir le parapluie* » ou jouer de cynisme)

4 : Si l'équipe constate que les personnes qui doivent être interviewées ne portent pas de masques, sont-elles autorisées à annuler le reportage ? « *si par exemple il y a 15 personnes sans masque autour de l'équipe , elle peut dire, ce n'est pas possible de tourner dans ces conditions et elle peut annuler le reportage* »

Chacun à l'aune de ces réponses va donc pouvoir se faire une opinion, nous pouvons rajouter que la direction lors cet échange a évoqué la notion de « responsabilité individuelle » (En mettant en avant les désormais fameux gestes barrières) seul problème, on n'est pas là dans une situation où les personnes vont faire leurs courses au supermarché mais bien dans un contexte de travail où la responsabilité de la santé et de la sécurité des salariés incombent à la direction.

Fabrique :

La présentation du Plan de Reprise d'Activités occupe une grande partie des débats. Il s'agit d'établir pour chaque secteur et par branche professionnelle des protocoles de reprise du travail intégrant les contraintes sanitaires. Ce PRA a pour base le Protocole de Déconfinement des Entreprises publié par le Ministère du Travail le 3 Mai dernier.

Actuellement et pour cause d'actualité brûlante, les protocoles de reprise des feuillets et de la vidéo mobile sont prêts pour diffusion. En effet, les tournages reprennent à Plus Belle la Vie le mardi 26 Mai, le lundi 1^{er} Juin pour Un Si Grand Soleil et dans la semaine pour les cars vidéos après une première émission en direct le 12 Mai « Spécial Déconfinement ».

Comme annoncé précédemment, les fictions recommenceront début juillet et les activités de post-production reprendront progressivement au cours des 3 prochaines semaines. D'ici là, les PRA spécifiques seront prêts !

La semaine dernière Marc et Rémy ont effectué la visite du site de la Belle de Mai à Marseille (cf. compte rendu du lundi 25 Mai). Les dispositions prises sont globalement satisfaisantes. Comme nous vous le disions, même si les 60 derniers épisodes ont été réécrits afin de réduire la quantité d'acteurs et la figuration, modifier la mise en scène et les rapprochements, il reste l'ombre au tableau du moment où les acteurs devront se découvrir. Effectivement, sur Plus Belle La Vie, une séquence se tournera désormais en 50' afin de permettre aux équipes des répétitions techniques masqués, des italiennes et autres répétitions de mise en scène... mais dès le « rouge » enclenché, il faudra que les comédiens tombent le masque. Et ce pour une durée assez incalculable qui se résume en moyenne à 3 prises de 2 minutes; quand tout se passe bien.

Les représentants ont pointé cette problématique, que la direction ne nie pas; son objectif est donc d' « *enchaîner les prises le plus rapidement possible pour justement réduire le temps d'exposition* », bref, selon elle tout est fait pour minimiser le temps « démasqué ».

Cependant, appuyé par le médecin qui officie sur le plateau (de « Sous le soleil » cette fois), *"le risque 0 n'existe pas et n'existera jamais* » et donc *" Si on veut limiter les expositions, il faut se protéger, faire attention... en respectant les gestes barrières, et même en cas d'accolade, il suffit de se rééloigner par la suite »*. Les fameux gestes barrières qui permettent de faire avaler toutes les pilules. Bref, hormis ce point d'accroche, sur Plus Belle La Vie, reste à voir ce que toutes ces précautions donneront en exploitation.

Idem à Vendargues où Sébastien et Sandrine suivent de près les actions mises en place. Avec cette grande inconnue de reprise effective du tournage. Le site de La Valentine ré-ouvre cette semaine pour préparer le retour prochain des équipes légères et de la Fiction. Les élus envisagent une visite du site avant l'arrivée des équipes.

A la Vidéo Mobile, la reprise est progressive car il faut modifier les moyens et les dispositifs. Chaque évènement est encadré de réunions de préparations pour définir des mesures adaptées et de débriefing pour faire évoluer les protocoles.

La Post Production à Marseille s'est arrêtée de manière brutale avec des projets en cours. Pour répondre aux sollicitations des producteurs, il a été proposé aux salariés et sur la base du volontariat de terminer ceux-ci en télétravail. Cette expérimentation entamée sans préparation a servi de phase de test. Bien que certains salariés y aient trouvé satisfaction, le télétravail en post production n'a pas vocation à devenir la règle. Juste une possibilité... Toujours sur la base du volontariat ! Expérimentation à suivre de près donc....

Pour conclure sur la Post Production, la reprise d'activité est là encore progressive avec en moyenne 5 salariés sur site sur les 3 prochaines semaines, chacun étant seul dans sa salle de montage. Les auditoriums de mixage restent clos à cause d'un problème de climatisation.

Ce qu'il faut retenir des PRA c'est que ce sont des mesures dynamiques et évolutives : rien n'est figé ! La Direction se dit à l'écoute ; n'hésitez pas à l'interpeler ou à nous contacter. Et que celles-ci n'ont pas vocation à perdurer : dès que cela sera possible d'un point de vue sanitaire, nous reviendrons à une activité normale. Le surcoût lié aux règles sanitaires est estimé à 15% par Olivier Roelens.

A notre crainte de l'absence de l'Animateur Prévention Sécurité pour le centre Sud, il nous est répondu qu'une personne devrait être formée ... dès que les formations seront de nouveau accessibles ! (rajoutons au passage que contrairement à ce que nous avons écrit dans notre dernier compte-rendu, l'APS de Vendargues n'est pas en maladie mais bien en « accident du travail »)

A notre interrogation sur les conditions du télétravail, Arnaud Ségur nous répond qu'une réflexion globale à l'entreprise devra être engagée mais plus tard car elle n'est pas la priorité du moment. En clair, pas plus d'info pour l'instant !

En bref :

Nombre de monteurs le week -end :

Que ce soit Provence -Alpes qui diffuse ou que ce soit Antibes , le constat est le même : seulement 2 monteurs en Provence-Alpes et toujours 3 monteurs à Antibes.

Nous avons cru à une erreur de planning, mais non.

C'est un fait : il y a toujours seulement 2 monteurs à Marseille même avec 3 équipes de reportage.

2 monteurs à marseille lorsque Marseille diffuse, ce n' est pas suffisant.

Laurent Didier a pris acte de cette demande (un 3e monteur) . Il se pourrait qu 'il accepte que Marseille soit à « égalité » avec Antibes.

Jour de garde enfant :

La RH a bien compris que : certains enfants n'auraient qu'une seule journée d'école par semaine et que certaines cantines scolaires et garderies resteront fermées.

Bref , c'est galère pour les salariés parents.

L'entreprise autorise des absences payées dans certaines conditions : notamment de certifier que le conjoint ne peut pas garder les enfants .

Ces absences sont autorisées pour les parents d'enfants de moins de 16 ans

Congès et RTT imposés :

En cette période de crise sanitaire la direction ne peut pas imposer à un salarié de jours de congés, aucun accord n'a été signé en ce sens avec les organisations syndicales. Impossible également d'imposer un jour de congé à la place d'une absence autorisée payée. Seule prescription de la direction, le souhait que 5 jours de congés payés soient posés entre le 18 mars et le 31 mai. En revanche la loi d'urgence sanitaire permet aux employeurs de poser unilatéralement jusqu'à 10 RTT(

employeurs ou employés) jusqu'à fin 2020 et la direction a communiqué en disant qu'elle souhaitait en poser 3 ou 4 pendant le confinement.

Locale de Toulon :

Bienvenue à la nouvelle assistante, Emilie Monot, recrutée lors du dernier COCA .
Le comblement du poste de JRI en consultation depuis le mois d'avril ne devrait pas passer au COCA de juin.

Digne :

Le poste de JRI de Digne devrait être comblé lors du COCA du 10 juin prochain

Prochaine réunion, vendredi 29 mai, envoyez vos questions et vos retours d'expérience à l'un des sept représentants de proximité : Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Philippe Perrot, Sébastien Lebailly, Rémy Dupont et Marc Civallero